

Objectifs :

- Promouvoir les Parcs naturels régionaux comme des espaces économiques différents, engagés dans le développement durable.
- Faire connaître la démarche des Eco Trophées aux entreprises implantées dans les Parcs.
- Valoriser au plan national les entreprises lauréates et leurs initiatives environnementales innovantes.
- Mutualiser les expériences des Parcs naturels régionaux et harmoniser les pratiques.

Thème ressource:

Économie ^[5]

Contexte :

Les "Eco Trophées" sont des concours organisés localement à l'initiative de Parcs naturels régionaux, pour récompenser des entreprises engagées sur leurs territoires, dans des démarches de valorisation économique des ressources locales et de management environnemental, en cohérence avec la Charte du Parc. Si ce dispositif s'était progressivement mis en place depuis 1998 dans une dizaine de Parcs, il gagnait encore à être plus largement valorisé, reconnu et diffusé.

Pour ce faire, il lui manquait un cadre stratégique commun, notamment en terme de communication, qui puisse mettre plus clairement en évidence l'intérêt et les marges de progrès de la démarche, tant pour les entreprises que pour les territoires de Parc.

En 2004, une opération nationale a été lancée, coordonnée par la Fédération des Parcs, afin de donner de l'ampleur au dispositif et en étendre la portée. L'année 2006 voit la concrétisation de ce processus.

Démarches et résultats :

L'opération nationale "Les Eco Trophées dans les Parcs" se décline en 2 axes : •Un axe "coopération" qui vise la constitution d'un lieu d'échange et de travail aidant les Parcs naturels régionaux à concevoir, à enrichir leurs éditions locales d'Eco Trophée, et à s'apporter un soutien technique mutuel. •Un axe "communication" qui vise à l'élaboration d'une stratégie commune de communication, dont le but principal est d'explicitier et de faire reconnaître la spécificité de la mission économique des Parcs naturels régionaux.

Plus qu'un événement ponctuel, l'opération nationale "Eco Trophées" est d'abord un processus de travail inter-territorial qui s'inscrit dans le long terme : En amont, une première phase, d'avril 2004 à décembre 2005, a permis de conduire un travail de préfiguration cofinancé par le programme européen Equal et l'Ademe. Cette phase de gestation permis de concevoir l'opération nationale, d'organiser la collaboration entre les Parcs grâce à la création d'un site collaboratif, et enfin de poser les bases d'un premier argumentaire commun sur la mission économique des Parcs et l'intérêt de la mise en place de bonnes pratiques au sein

d'entreprises. Les outils créés ont été utilisés dès 2006 dans une perspective d'échange et de diffusion, grâce à un cofinancement de Leader+ et l'Ademe.

Un groupe de travail est constitué. Le site collaboratif et l'extranet de la Fédération des Parcs permet de recueillir et de diffuser les règlements de concours, les dossiers de participants, les grilles de critères pour les jurys, la liste des lauréats, les exemples de supports de communication (affiches, trophées...). Une stratégie de communication commune est élaborée et mise en oeuvre. Un dossier de presse est constitué avec l'aide de l'agence de communication Cesam. Il comprend, outre un communiqué, des témoignages des lauréats d'Eco Trophées, et une analyse sur la place des Eco Trophées dans le cadre de démarches plus larges de développement durable associant management environnemental, protection et valorisation des patrimoines. Sont également produits 8 films relatant l'expérience de chefs d'entreprises lauréates d'Eco Trophées.

Enfin, une rencontre nationale est organisée le 25 avril 2006 à Paris avec les chefs d'entreprises, des élus, des techniciens et partenaires des Parcs, en présence du délégué interministériel au développement durable et l'Ademe. L'ampleur de l'événement permis une communication nationale à grande échelle sur le sujet. La manifestation a rassemblé 140 participants, parmi lesquels la plupart des lauréats des Eco Trophées de la dernière édition auxquels se sont ajoutés une dizaine d'anciens lauréats. 25 Parcs étaient représentés, notamment par des élus. Tous les partenaires nationaux sollicités pour intervenir ont répondu présents. Le partenaire médias fut Alternatives Economiques

Au delà de l'opération ponctuelle, le maintien du groupe de travail et la valorisation des supports de communication réalisés devraient permettre de continuer à faire évoluer, à affiner le concept d'Eco Trophées, et de démultiplier leur nombre dans les Parcs.

Atouts et limites :

La participation lors de la rencontre fut satisfaisante et diversifiée. Toutefois, le contenu des débats n'a laissé que peu de place aux échanges, du fait d'une faiblesse d'animation et aux différentes attentes d'un public diversifié (entreprises, élus, techniciens, partenaires).

L'Ademe et la délégation interministérielle au développement durable ont apporté la caution des organismes publics, tandis que le partenariat avec Alternatives Economiques permis d'ouvrir la couverture médiatique aux médias économiques.

Date de début : 2004

Type d'intervention : Information -
communication

Tags :

[Développer des filières courtes](#) ^[1]

[Renforcer le tissu économique](#) ^[2]

[Promouvoir le management environnemental](#) ^[3]

[Économie](#) ^[4]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/operation-nationale-les-eco-trophees-des-parcs>

Liens

- [1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/developper-des-filières-courtes>
- [2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/renforcer-le-tissu-economique>
- [3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/promouvoir-le-management-environnemental>
- [4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/economie>
- [5] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/economie>